

Ouverture de séance à 20 heures.

Présents :

BELLONCLE Cassandra, BERNAT Brigitte, DELBÈGUE Bernard, DELBÈGUE Jean-Pierre, LAPORTE Patrick, PAUTY Jean-Claude, RIGAUD Julie, SOULIER Jean-Marc.

Absents excusés : SIERPAKOWSKI Claire (procuration à BELLONCLE Cassandra) ; SVOBODA François (procuration à DELBÈGUE Jean-Pierre) ; MAUS Philippe.

Secrétaire de séance : BELLONCLE Cassandra.

Le compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> avril 2022 est adopté à l'unanimité sans modification.

Le relevé des décisions prises par le maire du 16 mars au 2 juin 2022, conformément aux délégations votées par le Conseil municipal est remis aux élus et ne fait l'objet d'aucune observation.

**1 Tableau des emplois**

Suite au départ de Patrick GARCIA, recruté par le SIVOM, le maire propose de transformer au 1<sup>er</sup> septembre 2022, ce poste d'adjoint technique territorial en deux mi-temps. Cela offrira davantage de souplesse dans l'organisation du service. La suppression du poste à temps complet sera soumise à délibération des élus en septembre, car elle nécessite l'avis préalable du comité technique du Centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Résultats du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**2 Avancement des personnels**

Le maire informe les élus qu'il revient au Conseil municipal de fixer les taux permettant de déterminer les conditions d'avancement de grade des personnels communaux. Compte-tenu du très faible effectif dans chaque catégorie d'emploi, il propose de fixer ce taux à 100%, seule manière de permettre aux agents de bénéficier d'une progression de carrière correcte.

Résultats du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**3 Adhésion à la Fondation du patrimoine**

Le maire rappelle l'aide importante que la Commune reçoit de la Fondation du patrimoine pour son projet de restauration de l'église. Il lui paraît donc indispensable de lui apporter son soutien en y adhérant (cotisation 2022 : 55 €).

Résultats du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**4 Adhésion à SOS violences conjugales**

Jean-Claude PAUTY, maire-adjoint, soumet au conseil la demande de soutien de l'association SOS Violences Conjugales. Après échanges, il est décidé d'adhérer pour une cotisation annuelle de 30 €.

Résultats du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**5 Convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)**

Jean-Marc SOULIER, maire-adjoint, souligne l'intérêt qu'il y a à signer une convention avec le SDIS afin de cadrer les interventions de l'agent communal, sapeur-pompier volontaire et de faciliter sa participation aux actions de formation. Il propose donc aux élus d'autoriser le maire à signer cette convention.

Résultats du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**6 Adhésion à Corrèze Ingénierie**

Jean-Marc SOULIER rappelle que par délibération du 10 décembre 2021, nous avons décidé de ne pas renouveler la convention avec le service d'ingénierie du département. Mais Il est apparu que Corrèze Ingénierie est le service le plus efficace en matière de rénovation énergétique des bâtiments. Il est donc proposé de renouveler notre adhésion pour un coût annuel de 180 €.

Résultats du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**7 Mission d'assistance technique pour réalisation d'un bilan énergétique**

Jean-Marc SOULIER sollicite l'accord du Conseil pour confier à Corrèze ingénierie une mission d'assistance pour réaliser un bilan énergétique des bâtiments communaux (salle Davoine, école, logements). Cette mission, évaluée à 2 400 €, pourra bénéficier d'une subvention du Département.

Résultats du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**8 Demande de subvention des amis de la bibliothèque départementale**

Jean-Claude PAUTY, présente la demande et propose au Conseil d'attribuer une subvention de 30 € aux Amis de la bibliothèque départementale de la Corrèze.

Résultats du vote : Pour : 4 Contre : 1 Abstentions : 5

**9 Demande de participation aux frais d'un déplacement de l'association sportive de la Triouzoune**

Jean-Claude PAUTY, présente la demande liée à la participation de deux jeunes maziérois aux championnats de France UNSS de golf. Les échanges portent sur le bien-fondé de cette demande, notamment compte-tenu des participations déjà accordées pour des voyages scolaires.

Résultats du vote : Pour : 0 Contre : 3 Abstentions : 7

**10 Affichage des actes administratifs**

Le maire informe les élus qu'un décret du 7 octobre 2021 impose aux communes de moins de 3 500 habitants de délibérer sur les modalités de publication des actes administratifs. Il propose d'adopter le principe d'une double publication : affichage en mairie et sur le site Internet de la Commune.

Résultats du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**11 Tarifs de location de la salle Davoine**

Jean-Claude PAUTY propose aux élus de modifier le tarif de location de la salle Davoine. Il s'agit de les clarifier en proposant un tarif pour les locations de 24h en semaine et un forfait week-end. Ces tarifs s'appliqueraient aux conventions signées à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022. Les échanges font apparaître des réticences de certains élus à cette augmentation.

Résultats du vote : Pour : 7 Contre : 3 Abstentions : 0

**12 Motion de soutien au refuge animalier de Bort les Orgues**

Le maire informe les élus de la fermeture prochaine du refuge animalier de Bort les Orgues avec lequel nous avons passé convention. Il souligne les difficultés auxquelles nous risquons d'être confrontés si une solution n'est pas trouvée rapidement. La motion présentée par l'association gérant le refuge est soumise au vote des élus.

Résultats du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

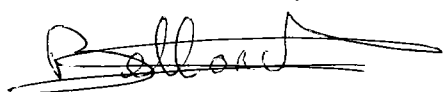
**13 Questions diverses**

- Brigitte BERNAT fait part du projet qu'elle porte avec Claire SIERPAKOWSKI d'organiser les marchés au village avec l'objectif zéro déchets. L'intention est unanimement soutenue mais les propositions faites semblent trop ambitieuses et difficiles à réaliser en 2022. Une première étape centrée sur le tri des déchets et de la sensibilisation aux gestes citoyens pourrait être réalisée dès cette année. Un bilan pourrait être fait afin de mobiliser les associations pour les marchés 2023.

Clôture de la séance à 21H45.

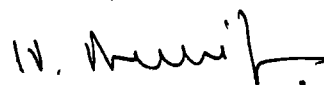
Prochaine réunion du Conseil municipal : vendredi 23 septembre 2022.

La secrétaire de séance,



Cassandra BELLONCLE.

Le Maire,



Jean-Pierre DELBÈGUE.